

L'équipe pédagogique de la prépa ECE
Lycée Clemenceau
46, avenue Georges Clemenceau
51100 REIMS

Reims le 16 juin 2017,

Monsieur le Directeur,

nous nous permettons de vous écrire pour vous faire part d'une situation qui a laissé une grande partie des collègues de l'équipe de CPGE ECE et une très large majorité de nos étudiants dans un état de profonde sidération.

En fin d'année dernière, et alors même que nous ne sommes aucunement une CPGE hyper sélective, nous n'avons pas autorisé le passage de deux étudiants de première année (ECE 1) : pour l'une les résultats étaient vraiment trop faibles et faisaient craindre une absence d'intégration (y compris à des écoles très peu sélectives !) en fin de deuxième année, pour l'autre, c'est l'absentéisme et un comportement tout à fait inapproprié dans certains cours (endormissements etc.) qui nous a conduits à refuser le passage.

Ces étudiants sont allés étudier à l'université en L2 d'économie.

Or, il se trouve qu'ils sont, cette année, tous les deux admissibles au concours « passerelle » ouvert par Grenoble Ecole de Management (pour une intégration en première année, programme « Grande Ecole »), alors que dans le même temps, seuls 7 de nos très bons étudiants de la classe d'ECE 2 sont admissibles par le concours prépa... Et ce, au prix d'importants efforts de travail et d'un comportement exemplaire sur le plan scolaire.

Comment ne pas y voir une profonde injustice ?

Cela nous pose, en tout état de cause, un double problème.

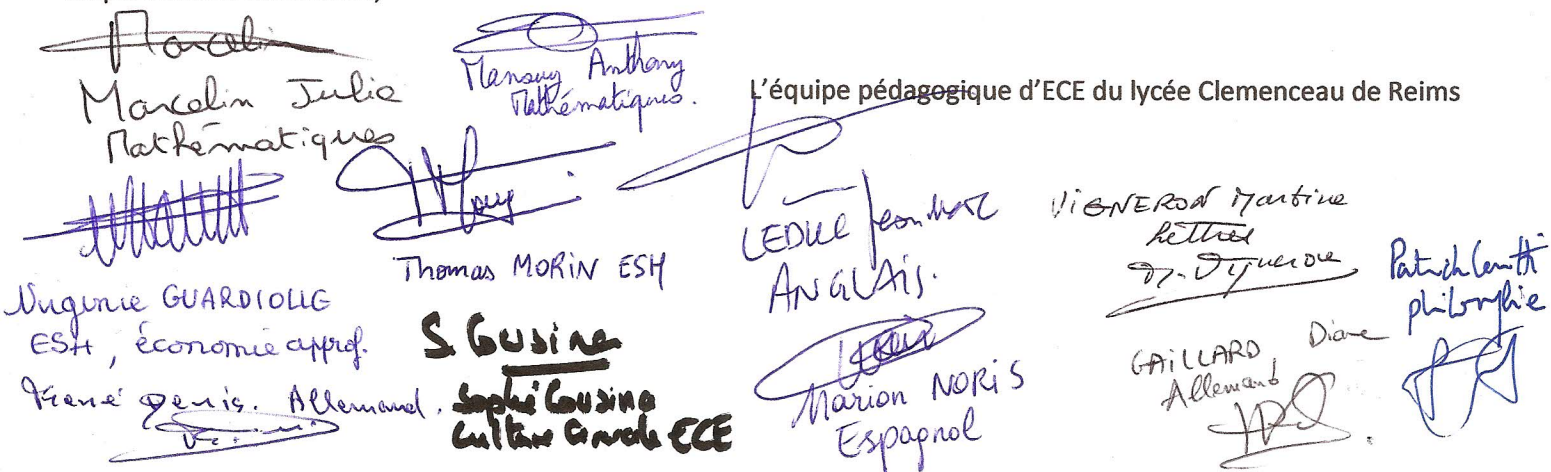
Premièrement, beaucoup de nos étudiants souhaitent désormais se réorienter à l'université pour présenter ensuite le concours passerelle. Dès lors, comment convaincre les étudiants de préparer le concours d'entrée à Grenoble en ayant fait une prépa puisque manifestement il est beaucoup plus facile d'accéder à votre école sans avoir fait de prépa ?

Par ailleurs, l'effet peut être tout aussi redoutable sur les lycéens qui envisageraient d'étudier en CPGE et épuiser ainsi une partie de notre vivier. Il nous semble que nos intérêts convergent pour ne pas voir le dispositif prépa – grande écoles remis en cause dans sa légitimité...

Les étudiants croient, par ailleurs, savoir que le niveau des épreuves d'admission (langues vivantes) est beaucoup moins élevé pour les candidats de la voie passerelle, alors que la formation intégrée dans la grande école est la même (PGE). Là encore, comment le justifier auprès de nos étudiants ?

Si nous comprenons parfaitement l'existence de ce mode de recrutement pour des écoles peu ou moyennement sélectives, comment peut-il encore se justifier pour des écoles comme la vôtre, qui sont devenues très sélectives via le concours prépa ?

Vous remerciant par avance pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos très respectueuses salutations,


L'équipe pédagogique d'ECE du lycée Clemenceau de Reims

Marcelin Julie Mathématiques
Thomas MORIN ESH
S. Guisina
Sophie Guisina Culture Générale ECE
Vigeneron Martine Lettres
Gaillard Diane Allemand
Marion NORIS Espagnol
Patrick Lemth Philologie